



A VOTÉ !

Retour sur la journée du Forum
& Recueil de paroles



Chaque année, le dernier mardi de novembre, HandiRéseaux38 donne rendez-vous aux personnes en situation de handicap du département de l'Isère pour un grand événement qui leur est entièrement dédié : le Forum départemental des personnes en situation de handicap. Rendez-vous citoyen, celui-ci vise à offrir un espace de parole libre, en dehors des cadres institutionnels et familiaux.

Les personnes en situation de handicap sont présentes à chaque étape du projet : choix de la thématique, préparation des tables rondes... et participation aux discussions le jour J bien entendu !

La commission Forum d'HandiRéseaux38 inclut également, aux côtés des personnes en situation de handicap, les travailleurs sociaux qui les accompagnent au quotidien, des représentants des familles, ou encore des étudiants de l'Institut de Formation en Travail Social.

Le 7ème Forum s'est déroulé le 26 novembre 2019 au Palais des Sports de Grenoble et avait pour thème « Aux urnes, citoyens ! ». 150 personnes ont assisté à cette édition.



SOMMAIRE

P4..... Le choix des urnes

P6..... La campagne électorale

P8..... Le bureau de vote

P10..... Décryptage

P12..... Les tables rondes

P26..... Remerciements



La thématique du 7ème Forum est liée à un contexte de changement des règles du vote pour certaines personnes en situation de handicap et de période électorale.

LE CHOIX DES URNES

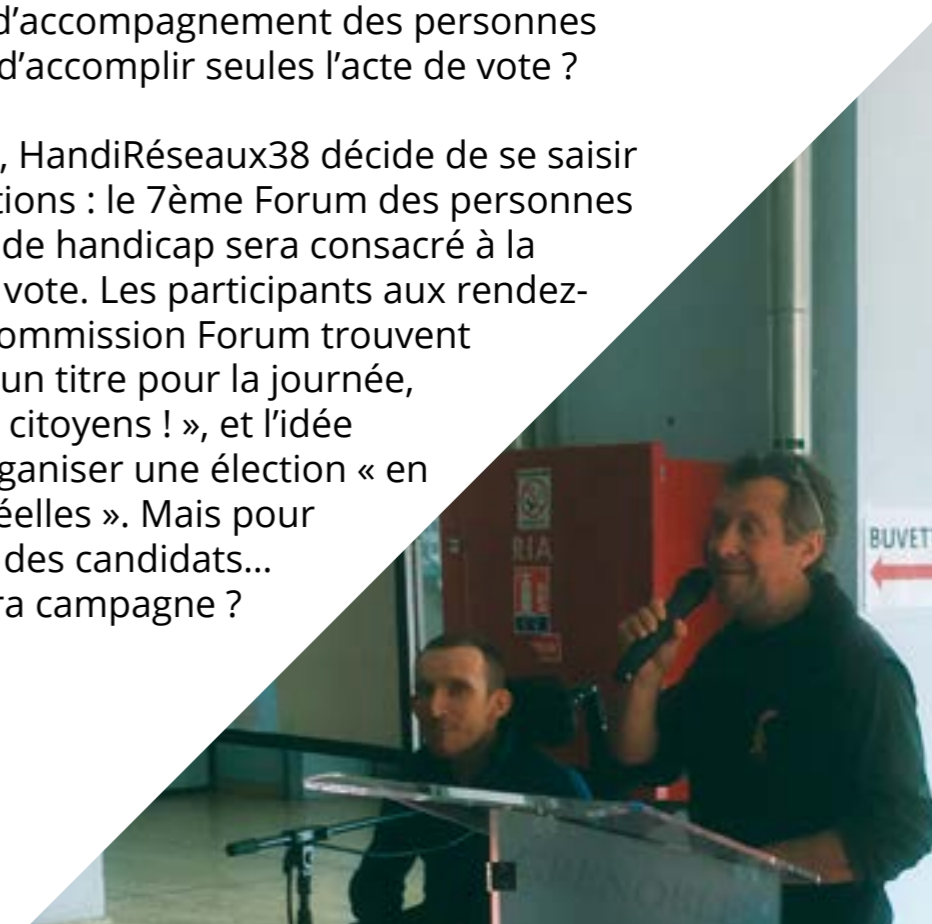


Le 18 février 2019, le Parlement adopte une loi pour la réforme de la justice et supprime, ce faisant, une disposition du code électoral concernant notamment les personnes en situation de handicap. Désormais, les juges des tutelles ne pourraient plus retirer le droit de vote. Les 120 000 personnes qui, jusqu'alors, étaient privées de leur voix, pourraient donc se rendre aux urnes dès les élections européennes.

Ce progrès, cependant, soulevait quelques interrogations, qui dépassent d'ailleurs le strict périmètre des personnes sous tutelle. Car si le vote est désormais possible pour toutes les

personnes en situation de handicap, a-t-on tout accompli pour rendre ce droit effectif ? Si l'accessibilité physique des bureaux de vote est aujourd'hui pensée – rampes d'accès, isolements adaptés aux fauteuils roulant, urnes abaissées... -, qu'en est-il de l'accessibilité intellectuelle ? Pour les personnes en situation de handicap intellectuel, atteintes de troubles cognitifs ou de troubles de la volition : la démarche d'inscription sur les listes est-elle suffisamment claire ? Les programmes des candidats sont-ils lisibles et compréhensibles ? Pour les personnes accueillies en établissements et services : la chose politique est-elle abordée ? Fait-elle l'objet d'un accompagnement spécifique ? Et les assesseurs, dans les bureaux de vote : sont-ils au courant des possibilités d'accompagnement des personnes empêchées d'accomplir seules l'acte de vote ?

En juin 2019, HandiRéseaux38 décide de se saisir de ces questions : le 7ème Forum des personnes en situation de handicap sera consacré à la question du vote. Les participants aux rendez-vous de la Commission Forum trouvent rapidement un titre pour la journée, « Aux urnes, citoyens ! », et l'idée émerge d'organiser une élection « en conditions réelles ». Mais pour voter, il faut des candidats... alors, qui fera campagne ?





Pour l'exercice de vote de ce 7ème Forum, trois activités loisirs imaginées par le SAJ APF France Handicap d'Eybens étaient en concurrence, brillamment défendues par des participants.

CAMPAGNE ÉLECTORALE



Pour que les échanges ne portent pas sur les opinions politiques mais bien sur l'acte de vote et les questions qu'il soulève, la Commission Forum souhaitait que la campagne électorale se fasse sur des projets citoyens plutôt que sur un affrontement de personnes ou de partis. Le 7ème Forum s'est donc appuyé sur un projet du SAJ APF d'Eybens.

Entre 2017 et 2019, le SAJ a en effet mis en place, en réponse à un appel à projet de la CNSA, six activités

basées sur la rencontre entre des personnes accompagnées par le service et des structures de loisirs du milieu ordinaire. Les usagers du SAJ ont pu, dans ce cadre, pratiquer la voile avec le yacht club du Lac de Paladru, skier sur les pistes de l'Alpe d'Huez, créer des œuvres d'art avec les équipes de la Recyclerie, jouer la comédie au sein de la troupe Kaléidoscope, faire de la musique au Conservatoire de Grenoble, ou encore expérimenter la polyphonie avec les Harmoniques du Néon.

Trois de ces activités ont été retenues pour la campagne, afin de limiter le nombre de choix : le projet « En piste ! » de ski à l'Alpe d'Huez, le projet « Qui ressource qui ? » de pratique artistique à la Recyclerie, et le projet « De Si de La » de musique au Conservatoire.

Pour préparer la campagne, Jean-Paul Gouttenoire, membre d'honneur d'HandiRéseaux38 et ancien maire de Lans-en-Vercors, a joué les conseillers en communication politique au SAJ APF d'Eybens. Deux après-midis durant, il a formé les participants aux différents projets afin qu'ils fourbissent leurs arguments et construisent des professions de foi. Avec un objectif précis : démontrer que leur projet était le plus inclusif des trois.

Le jour J, les participants aux ateliers ont défendu leur projet devant le public :

- Quentin Suzan, accompagné par Thierry Rolland, pour « En piste ! »
- Chrystel Faoro et Jean-Marie Legeay, accompagnés par Cyrille Hermet, pour « Qui ressource qui ? »
- Nadège Picchiotino, Nathalie Rossi et Gionatan Rossi, accompagnés par Céline Goujon, pour « De Si de La »

Qui ressource qui ?

La Rencontre de L'Esprit est un endroit où l'on retrouve vie à des objets usagés. C'est aussi le lieu où des personnes en situation de handicap créent et réalisent des objets utiles et artistiques. Avec un collectif de personnes en situation de handicap, du lycée des Champs et des usagers du SAJ, un projet a été lancé :

Notre projet est le plus inclusif car il permet de :

- Participer des personnes déficientes les uns des autres
- Être le créateur ou le récepteur en chaises de roue
- Partager une activité dans une ambiance conviviale
- Être à l'écoute les uns des autres
- Apprendre de nouvelles choses
- Se rendre des nouvelles choses
- Créer une œuvre d'art
- Avoir une autre façon de travailler et regarder les autres d'une autre façon



En piste !

Notre projet est le plus inclusif car il permet de :

- Être maître à bord du ski
- Participer à des activités sportives et culturelles
- Être accompagné par des professionnels et bénévoles
- Être à l'écoute les uns des autres
- Apprendre de nouvelles choses
- Se rendre des nouvelles choses
- Créer une œuvre d'art
- Avoir une autre façon de travailler et regarder les autres d'une autre façon



de Si de La

Notre projet est le plus inclusif car il permet de :

- Participer à des ateliers de musique
- Être accompagné par des professionnels et bénévoles
- Être à l'écoute les uns des autres
- Apprendre de nouvelles choses
- Se rendre des nouvelles choses
- Créer une œuvre d'art
- Avoir une autre façon de travailler et regarder les autres d'une autre façon





BUREAU DE VOTE

**Urne rabaissée, parcours de vote matérialisé au sol, pictogrammes sur les bulletins...
Comment adapter un bureau de vote aux différentes situations de handicap ?**



En amont du 26 novembre, plusieurs rencontres avec le service Relation aux usagers de la ville de Grenoble ont permis de préparer l'élection proprement dite. La ville a ainsi mis à disposition le matériel nécessaire à l'installation d'un bureau de vote accessible et mobilisé deux personnes du service Relation aux usagers pour jouer le rôle d'assesseur le jour du vote. Sensibilisées au vote des personnes en situation de handicap, ces deux assesseurs étaient notamment au fait des possibilités d'aide humaine pour voter inscrites dans le code électoral mais souvent méconnues.

Art L64 du code électoral :
« Tout électeur atteint d'infirmité certaine et le mettant dans l'impossibilité d'introduire son bulletin dans l'enveloppe et de glisser celle-ci dans l'urne ou de faire fonctionner la machine à voter est autorisé à se faire assister par un électeur de son choix. Lorsqu'un électeur se trouve dans l'impossibilité de signer, l'émargement prévu par le troisième alinéa de l'article L. 62-1 est apposé par un électeur de son choix qui fait suivre sa signature de la mention suivante : "l'électeur ne peut signer lui-même" »



- Principaux critères du bureau de vote accessible :*
- places de stationnement adaptées disponibles à proximité du bureau
 - signalétique indiquant clairement l'emplacement du bureau et ses horaires d'ouverture
 - plan incliné d'accès si nécessaire
 - largeur minimale des portes d'accès : 90 cm
 - cheminement de vote matérialisé au sol
 - présence d'au moins un isoloir adapté aux fauteuils roulant
 - présence de chaises
 - urne disposée de manière à ce que la fente de vote se situe à 80 cm de hauteur
 - guide signature à la table d'émargement.



Pour plus d'informations :
<http://accessibilite-universelle.apf.asso.fr/media/02/01/1836501040.pdf>



Aspects techniques et éthiques de l'accompagnement au vote : le directeur de l'Observatoire des aides humaines d'Handéo, Cyril Desjeux, a répondu à toutes les questions.

l'invitation de la Commission Forum à venir échanger avec les participants au Forum.

Ont été abordés des aspects techniques comme l'inscription sur les listes électorales, les étapes du vote, les possibilités d'accompagnement... et des aspects éthiques comme la possible influence des accompagnateurs ou l'accessibilité intellectuelle à l'information.

DÉCRYPTAGE



Handéo, association nationale, a été créée en 2007 à l'initiative des principaux organismes du handicap pour libérer le pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap et des personnes âgées en leur permettant de vivre pleinement chez elles et dans la cité.

Elle anime l'Observatoire national des aides humaines qui réalise des études, rapports et recherches sur différents aspects de l'accompagnement à domicile et dans la cité des personnes en situation de handicap. Cet Observatoire a notamment travaillé sur l'accès au vote et Cyril Desjeux, son directeur, a accepté

Handéo met à disposition de nombreuses ressources autour du vote et du handicap :

- Un kit de sensibilisation « Vote et handicap, une accessibilité pour tous ! » qui propose 4 ateliers citoyens participatifs
- Un guide « Comment favoriser l'accès au vote des personnes handicapées »
- Une vidéo « Favoriser la participation des personnes handicapées aux élections grâce à l'aide humaine »
- Une étude « Vote et aides humaines »

Tous ces documents sont à télécharger ou visionner sur www.handeo.fr





Pour ce 7ème Forum, huit questions avaient été définies pour guider les échanges en tables rondes. Avec deux tables équipées de Talking Mats, tout le monde a pu participer.

TABLES RONDES



Les huit questions étaient :

- Quand pouvez-vous voter et avez-vous déjà voté ?
- À quoi cela sert-il de voter ?
- Qu'est qu'un représentant ?
- Comment fait-on pour voter ?
- Est-il facile de voter ?
- Quelle élection vous semble importante ?
- Avez-vous l'occasion de parler de vos opinions ?
- Quelle place pour la politique dans votre structure d'accueil ?

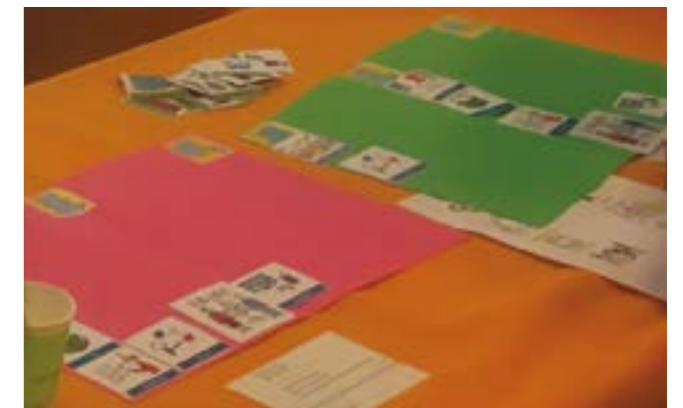
Retrouvez, dans les pages qui suivent, une synthèse des réponses à chacune de ces questions ainsi qu'une sélection des propos tenus lors des échanges aux différentes tables rondes.

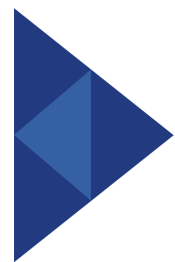
Talking Mats : de quoi s'agit-il ?

Le Talking Mat (marque déposée) est un tapis en moquette (format paillason) avec des pictogrammes mobiles équipés de velcro, pour aider les personnes, par leur manipulation, à élaborer leurs réponses lors d'échanges sur un sujet avec un partenaire formé.

Le Talking Mat facilite l'expression effective d'opinions, à la fois sur le versant idéatoire et sur le versant expressif. Il permet de travailler la prise de décision, d'évaluer des choses subtiles. L'idée de base est de matérialiser le dialogue en le mettant en scène en pictogrammes. On les dispose sur différentes zones du tapis préalablement attribuées à des notions également pictogrammées (plus / moins ou j'aime / j'aime pas / couci couça ; etc.). La personne « agit » sa réponse. Elle prend le pictogramme-réponse, elle le pose à la place qu'elle pense appropriée.

Pour ce 7ème Forum, Marielle Lachenal et Anne-Cécile Arnaud avaient préparé des tapis « maison » avec chemises cartonnées et pictogrammes.





QUESTION 1

QUAND POUVEZ-VOUS VOTER ET AVEZ-VOUS DÉJÀ VOTÉ ?

« Le Conseil d'Administration vote, on dit ceux qui ont voté et ceux qui ont pas voté »

« Moi j'ai 53 ans et je vote depuis l'âge de 18 ans »

« Pour moi voter est un devoir, car nos grands parents se sont battus pour ça »

« Je vote pour le CVS et je suis le délégué »

« Je n'ai jamais voté, je n'ai pas l'âge ma mère m'a dit »

« Fréquemment, je vote par obligation »

« Nous n'avons pas besoin d'aide pour voter »

« On a le droit de voter à partir de 18 ans pour toutes les élections »

« Moi j'ai déjà voté à l'école de la ville pour élire le président »

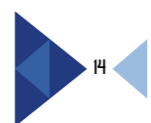
« Il y en a qui votent, mes parents ont voté, moi j'ai pas voté »

« Oui j'ai déjà voté, pour les élections municipales et les présidentielles »

« Tout le monde peut voter, les gens sous tutelle ont le droit de vote »

« J'ai jamais voté, je ne sais pas pourquoi, je ne veux pas forcément voter, c'est pas quelque chose qui m'intéresse forcément »

« J'ai déjà voté avec ma carte d'électeur pendant les présidents à la mairie, les élections présidentielles. J'ai déjà voté pour élire les gens du CVS. J'ai jamais voté pour les municipales parce que je comprenais pas bien. »



Synthèse :

Beaucoup des participants affirment avoir déjà voté, les élections présidentielle, municipales et celles du CVS étant les plus citées. L'âge légal pour voter - 18 ans - et la possibilité d'établir une procuration sont mentionnés dans les réponses, ainsi que des noms de personnalités politiques : le Président de la République Emmanuel Macron, et le Maire de Grenoble Éric Piolle.



QUESTION 2

À QUOI CELA SERT-IL DE VOTER ?

« Exprimer un choix pour qu'on soit écouté »

« Moi je crois que c'est notre devoir de citoyen pour exprimer nos opinions, pour pas que les gens votent à notre place. On ne veut pas être des moutons »

« Le vote permet d'être dans une société démocratique »

« Pour moi c'est un droit mais surtout un devoir, nos grands parents voulaient qu'on soit dans une société démocratique et que notre voix compte autant que celle des autres »

« On s'exprime, on choisit les personnes qui nous représentent »

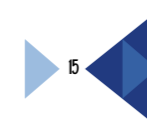
« Donner son opinion »

« On nous demande notre avis mais quand on le donne ça ne change pas grand-chose »

« Même en bas de l'échelle on doit être écouté »

« Élire quelqu'un selon des idées qui semblent intéressantes »

« À participer à la société, à la France »





« Pour élire les maires, le président »

« Croire en un monde meilleur »

« Tous les hommes politiques sont corrompus, mais je voterai quand même »

« Élire le président, le maire, les députés qui devraient tous écouter le peuple »

Synthèse :

Pour les participants, voter sert à s' « exprimer », donner son « opinion », son « avis », dans le but d' « être écouté », « entendu ». L'idée d'un « droit » chèrement acquis par les anciens, et la réciproque d'un « devoir » à accomplir, revient à plusieurs tables : le vote permet la « démocratie ». Voter c'est « faire un choix », « élire », notamment le « maire » ou le « président ».



QUESTION 3

QU'EST QU'UN REPRÉSENTANT ?

« Un représentant c'est une personne qui porte la parole du groupe et agit au nom de celui-ci »

« C'est quelqu'un qui parle au nom de tout le monde »

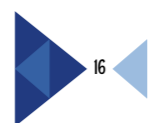
« C'est celui qui est élu »

« Ils défendent nos droits, ils essayent de changer des choses pour nous »

« Une personne d'un parti politique »

« Le maire représente les habitants d'une ville »

« Un contre pouvoir »



« Il nous représente tous quelque soit notre avis »

« Un représentant ça sert à représenter la structure comme par exemple un SAJ : on fait des réunions comme par exemple avec le CVS. Je suis représentant »

« Je sais pas. C'est une personne à qui on peut dire les choses, qui peut redire pendant les réunions, transmettre nos idées aux personnes »

« Quelqu'un qui doit tenter de nous convaincre »

« Un candidat qui représente nos idées »

« Un candidat qui représente son projet »

« Quelqu'un qui a les mêmes idées que moi »



Synthèse :

Le représentant est avant tout un « porte-parole », au sein d'une institution comme dans la vie politique. Il défend des « idées », des « droits », et, une fois élu, représente tout le monde quelque soit les avis des uns et des autres. Parmi les fonctions citées de représentant élu : « délégué de CVS », « maire », « président », « député », « sénateur ».

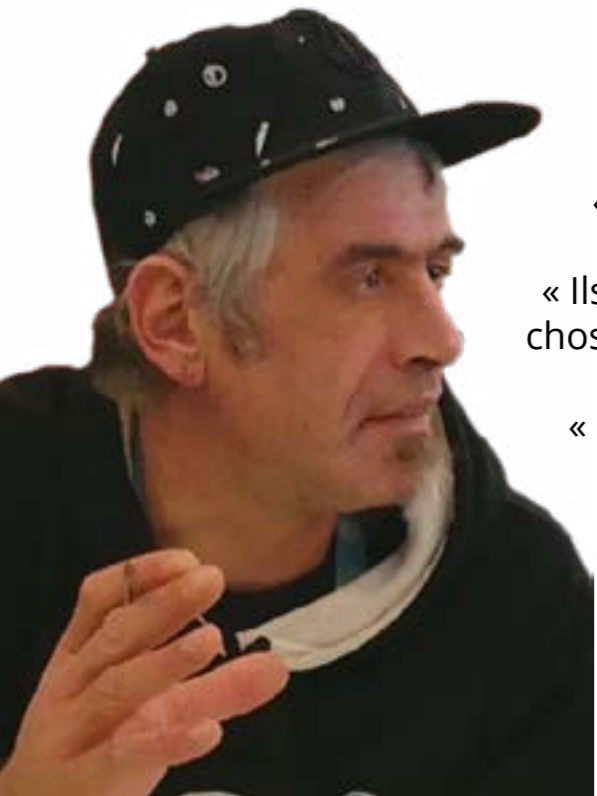
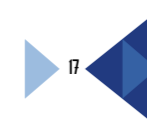


QUESTION 4

COMMENT FAIT-ON POUR VOTER ?

« Il faut avoir une carte électorale, une carte d'identité, être inscrit sur les listes électorales, il faut être français et être majeur »

« On fait notre choix, on va dans l'isoloir et on met dans l'enveloppe »





« On présente une carte, on met le bulletin dans l'enveloppe dans un endroit secret, seule et quelqu'un dit "a voté" »

« Faire son devoir, lire les programmes, suivre la campagne électorale »

« Avec le vote électronique, on peut savoir pour qui tu as voté »

« Signaler son changement d'adresse »

« Par procuration à l'étranger ou en France »

« Il faut bien signer sa carte d'électeur »

« S'inscrire dans sa commune, avoir 18 ans »

« Dans les CVS il n'y a pas de carte d'électeur c'est à main levée »



Synthèse :

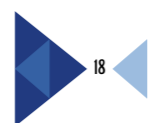
D'une table à l'autre, de l'inscription sur les listes à l'urne en passant par la nécessité de suivre les campagnes électorales, le parcours du citoyen est maîtrisé. Certains rappellent également que le bulletin de vote n'est pas l'unique manière de voter dans notre société : en CVS, on le fait à main levée !

QUESTION 5

EST-IL FACILE DE VOTER ?

« Je pense que oui, il faut nous donner les moyens et être informés »

« Y a des mots compliqués parfois. Président je comprends, municipale c'est trop compliqué. Au CVS on connaît mieux les gens. »



« Des fois on est déçu : soit parce que c'est pas celui qu'on pensait qui gagne, soit parce qu'il ne fait pas ce qu'il a dit »

« C'est facile de voter, par contre quand on aime les deux personnes c'est difficile mais on peut voter blanc »

« On reçoit les programmes trop tard »

« C'est compliqué pour les gens qui ont des troubles psychiques »

« Moi, je ne trouve pas toujours où est le bureau de vote »

« Des éducateurs nous aident à voter »

« Non car les isoloirs ne sont pas tous accessibles et on a pas assez d'intimité pour voter »

« La démarche est facile, la difficulté, c'est la compréhension du programme »

« Il y a des élections plus difficiles que d'autres »

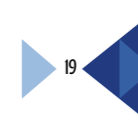
« Faut savoir lire les projets, c'est difficile de comprendre le sens des programmes »

« C'est compliqué de comprendre les représentants et ce qu'ils veulent : il y en a beaucoup trop ! »

« Faire un choix c'est pas facile »

« De par mon handicap physique ça reste difficile mais je choisis »

« Il faut connaître les programmes »



Synthèse :

Avis partagés. Si la démarche d'aller voter ne semble pas très compliquée aux participants, les choses se corsent une dans l'isoloir. Le choix n'est pas facile, et il n'est facilité ni par le nombre de candidats, ni par les programmes qui arrivent trop tard et ne sont pas aisés à comprendre. Une fois encore, les élections du CVS sont plus simples : on y connaît mieux les candidats.



« Les démarches pour avoir sa carte électorale sont pas faciles »

« C'est un peu difficile parce qu'avec tout ce qui se dit on sait pas trop qui croire et on sait pas faire le bon choix »

QUESTION 6 QUELLE ÉLECTION VOUS SEMBLE IMPORTANTE ?

« La présidentielle, pour les lois sur les allocations »

« Pour moi le CVS vu ma situation actuelle, en plus je les connais »

« La présidentielle en premier par rapport à tout ce qui se passe, c'est lui qui dirige le pays il faudrait pas tomber sur un dictateur »

« Les municipales : c'est important car le maire représente la ville locale »

« Pour moi le CVS vu ma situation actuelle, en plus je les connais »

« Les européennes, on sait pas ce qu'ils font »

« Les élections de toutes les associations »



QUESTION 7 AVEZ-VOUS L'OCCASION DE PARLER DE VOS OPINIONS ?

« La politique ne m'intéresse pas car il y a souvent des désaccords entre les hommes politiques »

« Oui on en discute au sein de ma famille mais je remarque qu'ils ont un discours politique qui ne tient pas »

« La politique est trop compliquée donc je n'en parle pas »

« Les gens ne sont pas toujours d'accord avec moi, c'est pas facile »

« On croise les élus municipaux »

« C'est difficile, sujet explosif »

« On peut écrire aussi »

« Sur certains foyers, ils ont l'occasion d'exprimer leur opinion »

« Pas toujours. C'est pas que ça manque mais des fois on donne pas son opinion. Parfois, c'est compliqué de savoir quoi dire, d'avoir une idée. »

Synthèse :

Les élections de proximité, CVS et municipales, l'emportent largement : on connaît les élus de son établissement et son maire, on se rend mieux compte de leur impact sur le quotidien. La présidentielle revient également souvent : le Président de la République revêt une importance symbolique, et on sait le rôle qu'il peut jouer pour les personnes handicapées.

Synthèse :

Parler de son opinion, oui, mais pas avec n'importe qui : en famille, avec certains amis, et plutôt en petits groupes. La discussion politique est vécue comme source de conflits : c'est « explosif », ça entraîne des « engueulades ». Pour certains, avoir des idées, prendre des positions, est compliqué, surtout à l'oral. Mais « on peut écrire aussi »...





QUESTION 8

QUELLE PLACE POUR LA POLITIQUE DANS VOTRE STRUCTURE D'ACCUEIL ?

« Au CVS et avec les éducateurs, ils nous demandent notre avis »

« Imposer ses idées, c'est du prosélytisme »

« On parle entre nous de la politique, pas avec nos référents »

« On ne parle pas trop de politique car c'est privé »

« Toujours boulot, boulot, jamais de politique »

« On nous propose d'en parler car pour eux c'est important »

« Dans les structures d'hébergement, la politique n'a pas sa place »

« Pas de politique dans notre structure, éventuellement pendant la période présidentielle »

« Les lundis matins on peut parler de l'actualité politique mais pas de nos opinions »

« Pour dire nos opinions, il faut être en groupe fermé, sinon on a pas le droit. C'est comme pour le religion ! »

« La conversation avec une ou deux personnes, c'est possible »

Synthèse :

On sent le sujet délicat car vecteur de possibles tensions entre les personnes accompagnées par les institutions. Pas d'interdiction ferme, du coup, mais un encadrement précis : « en petits groupes », « si les éducateurs sont d'accord », « en CVS uniquement », « le lundi matin »...

« On essaye de parler de nos opinions mais on nous dit qu'on ne peut pas, en grand groupe, non ! »

« Interdit, non, pas conseillé »

« Les discussions peuvent provoquer des tensions »



TALKING MATS

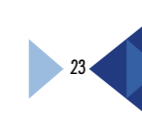
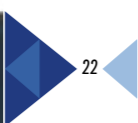
UN OUTIL ADAPTÉ

Aux tables « Talking Mats », chaque personne disposait de son propre tapis, a parlé en son nom, et a pu repartir avec les pictogrammes. Trois étapes étaient proposées, avec trois tapis différents :

• un premier tapis « Où voulons-nous passer nos vacances ? » : des souhaits très différents ont été exprimés : la mer, la montagne, voire des souhaits qui ont surpris l'entourage, comme de rester en ville ! On a alors mieux compris l'importance du vote pour prendre une décision commune.

• deuxième tapis : « Les fonctions du maire : qu'est-ce qui est le plus important pour moi dans ce que fait le maire d'une ville ? ». Il était demandé de choisir trois fonctions dans un choix de pictogrammes. Certains ont choisi la sécurité, ou les transports, d'autres les cinémas, la propreté, d'autres encore les cafés pour boire un verre. La discussion a permis de mieux comprendre le rôle du maire.

• troisième tapis : « Voter : qu'est ce que je trouve difficile ou facile dans la démarche de voter ? » Ce qui est ressorti comme compliqué est de comprendre ce que disent les candidats. Compliqué parfois de parler politique en établissement, ou avec les parents, ou avec les éducateurs...





Après une journée bien remplie, 134 des participants sont passés aux urnes pour voter celle des activités présentées le matin qui leur semblait la plus inclusive.

RÉSULTATS DU VOTE



- 1 - « En piste ! », 38,6 % des voix
- 2 - « De Si de La », 33,9 % des voix
- 3 - « Qui ressource qui ? », 25,5 % des voix

La participation était donc au rendez-vous puisque 89,3 % des inscrits se sont rendus au bureau de vote !

Le dépouillement a ensuite été fait dans les règles de l'art, sous l'autorité du président de bureau Michel Abril (Ville de Grenoble).

« En piste ! » a finalement remporté l'élection avec 49 voix (38,6 % des suffrages exprimés)...
...suivi de « De Si de La », 43 voix (33,9 %)...
...et de « Qui ressource qui ? », 35 voix (25,5 %).

5 bulletins nuls et 2 blancs complètent ces résultats.



Le président de bureau a veillé au bon déroulement du vote et du dépouillement.

134 signatures
134 bulletins.

PV
VOTE du 7 NOV 2019
BUREAU de GRENOBLE

Musique	49
Arts Plastiques	35
Spuls	49
Nuls	5
Blancs	2
134 dépouillés	
Président	Secrétaire
Assesseur	



MERCI !

À nos financeurs :

Département de l'Isère
Ville de Grenoble
Grenoble-Alpes Métropole

Au public du Forum :

Personnes accompagnées, administrateurs et professionnels de Alhpi, de l'Apajh 38, de l'APF France Handicap, de l'Arche à Grenoble, d'Aria 38, de l'Esthi, du GEM l'Heureux Coin, de l'IFTS, de Messidor et de l'Association Sainte Agnès

À nos valeureux candidats et à leurs accompagnants du SAJ d'Eybens :

Quentin Suzan, accompagné par Thierry Rolland, pour « En piste ! »
Chrystel Faoro et Jean-Marie Legeay, accompagnés par Cyrille Hermet, pour « Qui ressource qui ? »
Nadège Picchiotino, Nathalie Rossi et Gionatan Rossi, accompagnés par Céline Goujon, pour « De Si de La »

À l'Episeah, toujours fidèle, et à son équipe

À Sylvie Contet, aux équipes de la Ville de Grenoble et du Palais des Sports

A VOTÉ !



HandiRéseaux38
est cofinancé par